



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

Ce que vos bacs ne vous diront jamais...



2 feux

en l'espace de quelques semaines dans des camions de collecte de matières recyclables.

Les piles, batteries et autres objets composés d'une

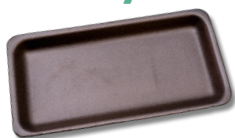
pile rechargeable non amovible (par exemple : jouets, brosse à dents ou rasoir électrique), en plus des contenants aérosols, sont susceptibles de démarrer un feu lors des collectes ou encore au centre de tri. Rapportez-les lors des collectes des résidus domestiques dangereux (RDD).

Pour connaître les modalités des collectes de RDD.



... le styromousse, ça va où?

Contenants d'aliments en styromousse



Emballage de protection des appareils ménagers et électroniques en styromousse



... le retour de l'Équipe verte!



Ouvrez l'œil, l'Équipe verte reprend la route tout au long de la période estivale pour répondre à vos questions et vous donner les meilleures astuces de tri des matières résiduelles. **N'hésitez pas à discuter avec les agentes de sensibilisation si vous croisez leur chemin!**

... soyez courtois!



À la suite d'incidents récents et regrettables vécus par notre personnel, nous tenons à rappeler à l'ensemble des citoyens que le **civisme et la courtoisie** sont obligatoires lors de votre visite à l'**écocentre**.

www.riam.quebec
450 774-2350

Vous aimeriez qu'un sujet concernant la gestion des matières résiduelles soit abordé? Écrivez-nous au riam@riam.quebec.